

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2022**

### **Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance**

#### **Présences**

Parents : Céline Bellot, Marie-Claude Béland, Thamara Nascimento, Virginie Fortin, Wahiba Mekrebi

Membres du personnel : Agathe Bujold, Geneviève Fortier, Julie Gagnon, Caroline Béliveau, Émilie Renaud Roy

Élèves : Maxime Grisé, Nayeli Ramirez Moran

Représentant(e)s de la communauté : Martin Dussault (BDMB), Mélanie Judas (CODEM)

Directeur : Olivier Roy

#### **Absences**

Parents : Séverine Haïat

Membres du personnel : Pascal Planeille

La réunion débute à 18h05, à la bibliothèque de l'école.

#### **1- Accueil**

Le quorum est constaté. Marie-Claude Béland propose d'agir à titre de secrétaire.

#### **2- Présentation du projet d'ordre du jour du 8 juin 2022 (*adoption*)**

Céline Bellot fait la lecture de l'ordre du jour. Trois points sont ajoutés au varia : les communications, le 50<sup>e</sup> anniversaire, la lettre sur les aménagements extérieurs.

*Proposeur : Agathe Bujold*

*Appuyeur : Mélanie Judas*

**QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. Adopté à l'unanimité.**

#### **3- Procès-verbal du 11 mai 2022 (*adoption*)**

Céline Bellot vérifie la conformité du procès-verbal.

*Proposeur : Agathe Bujold*

*Appuyeur : Julie Gagnon*

**QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.**

#### **4- Calendrier scolaire (nouvelle version) 2022-2023 (*approbation*)**

Olivier Roy présente les modifications mineures qui ont été apportées au calendrier depuis son approbation par le CÉ le 11 mai dernier. Seul changement : les dates de remises de bulletin ont été retirées du calendrier, puisque les dates butoires n'ont pas encore été annoncées par le Ministère.

*Proposeur : Virginie Fortin*

*Appuyeur : Thamara Nascimento*

**QUE le calendrier scolaire modifié soit approuvé. Approuvé à l'unanimité.**

#### **5- Horaire de la rentrée progressive (*approbation*)**

Olivier Roy présente l'horaire de la rentrée progressive.

26 août : 8h30, élèves du secteur de l'accueil; 9h, élèves de 5e secondaire (régulier et PEI); 10h30, élèves de 4e secondaire (régulier, PEI, mesure d'appui 4 et transit 16); 13h, élèves de 3e secondaire (régulier, PEI, mesure d'appui 3, transit 15, FMS et FPT).

29 août : 8h30, élèves de 1re secondaire (régulier, PEI et mesure d'appui); 13h, élèves de 2e secondaire (régulier, PEI, mesure d'appui 2, DGA-TA/AMPLI an 2 et 3 (foyers 702, 703, 704, 733, 735 et 736)).

Les élèves des foyers 701, 731, 732 et 733 ne participeront pas à la rentrée progressive, mais seront rencontrés par la ou le titulaire du groupe.

*Proposeur : Marie-Claude Béland*

*Appuyeur : Émilie Renaud Roy*

**QUE l'horaire de la rentrée progressive soit approuvé. Approuvé à l'unanimité.**

### **6- Budget Pro-forma 2022-2023 (adoption)**

Olivier Roy présente le budget *Pro-forma* 2022-2023. Sur le document présenté aux membres du CÉ, les principaux fonds sont ventilés. Voir annexe. Nous regardons les deux colonnes sous «final, effectif». 0,2 correspond à une journée; 1 correspond à 5 jours, donc un temps complet. Le fonds 1 couvre les salaires des professeur.e.s, plus ceux de différents autres postes de l'équipe-école, dont le personnel de direction et le personnel de gestion, entre autres. À ce fonds s'ajoutent les fonds 5 et 6, qui permettent de compléter ou offrir des tâches en psychoéducation, surveillance d'élèves, éducation spécialisée, technique documentaire, etc. C'est la répartition entre les différents postes et le choix des spécialités, proposée ici par l'équipe-école, qui est soumise à l'adoption par le CÉ.

*Proposeur : Marie-Claude Béland*

*Appuyeur : Émilie Renaud Roy*

**QUE le budget Pro-forma soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.**

**Céline Bellot, présidente, signe la résolution.**

### **7- Frais et fournitures scolaires (information)**

Olivier Roy explique que le document n'est pas encore complété et qu'il faudra donc prévoir une nouvelle rencontre. Celle-ci est prévue pour le mercredi 15 juin à 17h, par Teams. On nous informe que les frais pour le PEI seront augmentés à 380\$, mais seront peut-être réduits grâce à un nouveau financement du gouvernement.

Marie-Claude Béland mentionne qu'il serait peut-être pertinent de ne plus exiger de cartables de 2, 3 ou 4 pouces. Ces derniers semblent réclamés quand on prévoyait que le manuel pour la matière serait volumineux et qu'on souhaitait le faire entrer dans le cartable avec les feuilles mobiles. Toutefois, quand le manuel est épais, il n'entre pas dans les anneaux, parce que trop peu flexible. De plus, plus le cartable est épais, plus il est large et plus vite il se brise dans les casiers trop étroits. Finalement, ces cartables de plus d'un pouce sont significativement plus chers, et, parce qu'ils se brisent plus facilement, ils doivent être remplacés beaucoup plus régulièrement que les cartables standards.

### **8- Actualisation et évaluation du Plan de lutte 2021-2022 (adoption)**

Cette actualisation doit être faite annuellement. Cette année encore, comme l'an dernier, on nous propose de reconduire le même Plan de lutte, sans modifications autres que les

ajustements dans les noms des psychoéducatrices en poste. On comprend que cette reconduction sans modifications est proposée parce qu'il aurait été plus complexe, en temps de pandémie, de se réunir afin de prendre le temps nécessaire pour bien retravailler le document. Les membres du CÉ acceptent que le Plan de lutte soit reconduit, mais ils demandent à ce qu'un travail de refonte approfondie s'amorce rapidement en 2022-2023.

De nombreuses préoccupations sont alors énoncées par les parents, préoccupations auxquelles les membres de l'équipe-école font par ailleurs écho. On parle, entre autres, de problématiques liées à une culture de non-divulgation, de la prise de pouvoir qui peut découler de la dénonciation, de l'importance de mettre de l'avant la possibilité de se confier à un tiers neutre (ex : Plein milieu), d'enjeux de cyberintimidation, d'apprentissage d'une étiquette à respecter sur les réseaux sociaux, d'un code de bonnes pratiques pour les groupes de classe (Teams et réseaux sociaux), du rôle de l'école et de la manière dont elle peut supporter les parents, de réévaluation des besoins des élèves, de la mixité dans l'école, d'une optique de prévention et de valorisation des comportements harmonieux, etc.

*Proposeur : Céline Bellot*

*Appuyeur : Agathe Bujold*

**QUE le Plan de lutte 2021-2022 soit reconduit pour l'année 2022-2023. QUE ce Plan soit révisé en profondeur dans la prochaine année. Adopté à l'unanimité.**

**Céline Bellot, présidente, signe la résolution.**

#### **9- Transfert de sommes du fonds 4 vers le fonds 9 (adoption)**

Olivier Roy nous présente les deux résolutions visant le transfert de sommes du fonds 4 vers le fonds 9. Voir annexe.

*Proposeur : Thamara Nascimento*

*Appuyeur : Émilie Renaud Roy*

**QUE soit résolu de transférer du projet «Bien dans mes baskets (BDMB)» au fonds 4 un montant de 4730\$ vers le projet «BDMB» au fonds 9. QUE soit résolu de transférer du projet «SLIM» au fonds 4 un montant de 2270\$ vers le projet «SLIM» au fonds 9. Adopté à l'unanimité.**

**Céline Bellot, présidente, signe la résolution.**

#### **10- Postes du CÉ en élection pour 2022-2023 (information)**

Les mandats des parents élus sont d'une durée de 2 ans. Chaque année, à moins de désistement dans la poursuite d'un mandat, trois postes vont en élection. Virginie Fortin, Séverine Haïat et Céline Bellot sont en fin de mandat. Hiba Mekrebi, Marie-Claude Béland et Thamara Nascimento sont en poursuite de mandats.

L'AGA 2022-2023 aura lieu le 15 septembre 2022. On suggère de préciser dans l'Info-parents que trois postes sont à pourvoir, et de souligner que les parents d'élèves du 2<sup>e</sup> cycle sont également bienvenus.

#### **11- Sorties éducatives pour approbation (approbation)**

Les plus récentes sorties ont été approuvées par courriel. Aucune nouvelle sortie à approuver.

## **12- Courrier de la présidence**

Sans objet.

## **13- Mot du ou de la délégué.e au Comité de parents CSSDM**

Virginie Fortin explique que les quatre postes restés vacants au CA ont été comblés. On s'attend à ce qu'il y ait peu de reddition de compte au Comité de parents. D'autre part, le Comité de parents demande un appui afin qu'il y ait moins de roulement de personnel de direction dans les petites écoles primaires.

## **14- Période accordée au public**

### **14-1 Membres de la communauté**

Mélanie Judas (CODEM) prend la parole pour féliciter BDMB pour le gala tenu hier. Elle souligne que le CODEM a participé à la vente de semis avec les élèves, ainsi qu'à la création de la friperie. De plus, le Carrefour Jeunesse Emploi demeurera actif tout l'été, effectuant des suivis d'élèves.

Martin Dussault (BDMB) rappelle que le programme sera aussi présent pendant tout l'été, avec l'ouverture du gymnase de basket à raison de 5h par jour, et ce, dès le 27 juin. Il rappelle que 130 jeunes étaient inscrits au programme cette année. On travaille actuellement à réinstaurer une concentration sport pour l'an prochain, dans laquelle le sport aurait toutefois sa place en temps hors horaire. On travaille aussi à la recherche de financement par de grandes entreprises afin d'ajouter du personnel se concentrant sur la prévention. Finalement, on souligne que cinq anciens de Jeanne-Mance évoluent actuellement au sein d'équipes professionnelles : trois sont en Europe, et deux ont été recrutés par la nouvelle équipe professionnelle de Montréal, l'Alliance.

## **15- Nouvelles de l'école**

Activités de fin d'année : gala BDMB, collation des grades, concert de musique, gala méritas, bal des finissants.

Le potager vient d'être installé dans la cour, avec le soutien d'un organisme partenaire. Les enfants et les parents du CPE voisin se chargeront de l'entretien pendant l'été.

La mise en place de la friperie avance bien. On a commencé à recevoir des vêtements afin de constituer un bon inventaire de départ.

## **16- Varia**

### **16-1 Communications**

Marie-Claude Béland, à la demande d'un parent, Manuelle Croft, avait déjà amené le sujet en CÉ. Depuis, un nouveau courriel de madame Croft a été transmis à l'ensemble des membres. Son objectif est de demander la mise en place de meilleures pratiques pour les communications courriels en provenance d'ESJM.

On discute de la pertinence de faire connaître aux parents, dès le début de l'année, les «portes d'entrée» pour s'adresser à l'équipe-école, de clarifier quand utiliser quelle adresse courriel, de préciser avec qui communiquer à quel sujet.

Un parent a également porté à l'attention de madame Béland n'avoir jamais reçu de réponse à son courriel de questionnement sur «l'histoire de l'arme à feu» à l'école. La direction revient

ainsi sur cet épisode, en expliquant les détails aux membres du CÉ. L'arme en question s'est avérée être un fusil jouet, ce qui n'a pas empêché que ce dossier soit pris très au sérieux, avec pour conséquence que les deux élèves impliqués ne puissent plus fréquenter l'école Jeanne-Mance.

Virginie Fortin se demande s'il ne serait pas opportun de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école l'an prochain, puisque la pandémie a limité les possibilités de festivités l'an dernier. On souligne que des activités avaient tout de même été organisées l'an dernier, bien que plus discrètes. On parle alors de développer des stratégies l'an prochain afin de redynamiser la visibilité de l'école. Les parents motivés sont là. Reste à savoir comment répondre aux besoins de l'équipe-école. Si une «liste d'épicerie» pouvait nous être présentée, il serait alors plus facile de véritablement relancer l'OPP.

Pour conclure, Céline Bellot revient sur la lettre en lien avec les aménagements extérieurs, qui sera validée, finalisée puis envoyée très bientôt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.